



Règles du "contage" et stratégies de la parole

Author(s): Frank Alvarez-Pereyre

Source: *Ethnologie française*, nouvelle série, T. 5 (1975), pp. 81-90

Published by: [Presses Universitaires de France](#)

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/40988346>

Accessed: 22/06/2014 18:01

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at
<http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Ethnologie française*.

<http://www.jstor.org>

Règles du *contage* et stratégies de la parole

En général, les études consacrées à la littérature orale font peu de cas des conditions élémentaires d'utilisation que peuvent connaître les différents genres, dans des groupes humains spécifiques. Nous ne voulons pas seulement parler des fonctions de cette littérature orale mais bien plutôt du recensement systématique des *conditions d'usage* qui affectent la circulation quotidienne des genres.

Dans son article *Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines*, G. Calame-Griaule s'est déjà demandé, dans un paragraphe intitulé *Règles et interdits* si les pièces de littérature orale connaissent des règles de distribution sociologique et quelles significations peuvent être données à de telles règles¹. G. Calame-Griaule regroupe ses informations autour de quelques rubriques :

- l'opposition nuit/jour,
- la saison dans l'année,
- le lieu où l'on raconte,
- les divers liens qui unissent les participants au *contage* comme nous avons proposé d'appeler cette situation où, en un lieu donné, en un temps donné, un certain nombre d'individus échange des pièces de littérature orale². Évoquant ces règles et les justifications de ces règles, G. Calame-Griaule indiquait qu'un lien pouvait être fait de façon fructueuse avec les contenus explicites et implicites des textes véhiculés.

En cela cet auteur suivait non pas les affirmations de C. Lévi-Strauss et R. Barthes pour qui le conte ne semble pas codifié dans sa distribution, mais retrouvait la préoccupation développée par L. Marin dans son travail sur les contes traditionnels lorrains³. L. Marin présente ainsi chaque situation de *contage* institutionnalisée en indiquant :

- le cadre ou siège des réunions,
- l'arrivée,
- les invités et les exclus,
- les activités proscrites (ce qui était interdit),
- l'objet des réunions,
- le choix entre les contes,

- la langue parlée aux réunions,
- le départ,
- les résultats de ces réunions.

Travaillant ces dernières années en terrains roumains, nous avons été amené à envisager également ce problème de la distribution des genres de la littérature orale, en élargissant un peu cependant les limites que s'étaient fixées L. Marin et G. Calame-Griaule. Peut-être était-ce la nature de notre question de départ qui nous y avait conduit. Il ne peut être question de présenter ici les résultats de ces travaux, travaux qui dépassent le cadre de la distribution des contes et le cadre géographique de la revue où ces lignes paraissent.

Ces lignes se veulent une réflexion méthodologique à travers laquelle on verra la nécessité des interrogations sur la distribution des contes; la variété et l'importance des résultats auxquels il est possible d'accéder en recensant les conditions dans lesquelles apparaissent non seulement les contes mais également l'ensemble des phénomènes de littérature orale.

On distinguera au niveau de l'analyse :

- les principes d'une grille d'enquête et la présentation des résultats,
- l'analyse des règles du *contage* qu'on aura établies.

Cette dernière analyse concerne quatre aspects différents mais complémentaires :

- les conditions sociologiques immédiates,
- les fonctions de la littérature orale,
- les corrélations symboliques et l'analyse des textes,
- les stratégies de la parole.

1. Principes d'enquête

Le principe d'une étude des règles de *contage* part d'une constatation simple et immédiate : tout élément de la littérature orale est exprimé dans des conditions données que les usagers peuvent énoncer sinon toujours expliquer. Ces conditions relèvent de critères hétérogènes (le lieu, le moment, la nature des participants...). Ces critères peuvent cependant être le fondement d'un système cohérent du point de vue culturel, système dont l'élucidation permet d'une part un rapprochement avec le texte même que ces conditions sous-tendent; d'autre part, ces conditions font apparaître des phénomènes qu'on a peut-être trop laissés

Ethnologie française, 1975, V

dans l'ombre et sur lesquels on peut se pencher avec profit (il s'agit des phénomènes appelés ici stratégies de la parole).

L'emploi du terme contage n'implique pas une restriction du champ de la littérature orale. C'est toute la littérature orale qui peut être analysée au niveau des conditions d'usage.

Les enquêtes ont conduit cependant à prendre, sur le terrain, un certain nombre de précautions préliminaires. On sait que les classifications par genre ne sont pas identiques en général, d'un groupe à un autre. Ceci amène à distinguer ce qui est littérature orale et ce qui ne l'est pas, pour les usagers. Par ailleurs, on constate la nécessité d'étudier sérieusement les classifications spontanées. Ce type de question conduit à déterminer la nature d'une éventuelle conscience de fait de l'oralité en tant que telle chez l'informateur.

L'enquêteur ne peut dire *a priori* s'il s'agit là, pour ses informateurs, d'un concept immédiat et évident, du moins dans les termes où nous pensons, nous, ce concept.

La situation rencontrée en Roumanie est très évocatrice, de ce point de vue. Des genres identiques ou différents reçoivent des dénominations uniques ou diverses suivant le type de critère retenu par l'informateur. Dans un premier temps contes, devinettes, blagues et chants sont dénommés de façon identique. Il s'agit de *povești*, c'est-à-dire d'histoires ou récits qui développent un certain processus. Une définition plus implicite est donnée par l'origine slave du terme qui signifie l'acte de connaître.

Dans un deuxième temps tous ces genres peuvent être dénommés séparément à partir de données morphologiques ou matérielles. Il y a les chants (*cîntece*, du verbe *a cînta*, chanter); les devinettes (*cimiliture* ou *ghicitoare*, formules métaphoriques); les blagues (*glume*, paroles qui provoquent le rire); les contes, de nouveau appelés *povești*. Pressés de mieux définir, les informateurs distinguent alors contes pornographiques (*povești cu prostii*, histoires incorrectes); les contes réalistes (*întîmplări*, terme signifiant littéralement événements); les contes facétieux (*snoave*, courte histoire drôle); les contes merveilleux (*povești*, histoires); les contes surnaturels (*basme*, histoires fantastiques). Dans un troisième temps tous ces genres peuvent recevoir une nouvelle fois le même terme quand l'informateur veut déprécier les faits de litté-

ture orale de façon à ce que la conversation ne se prolonge pas à son sujet. A ce moment on emploie de nouveau le terme *basme* en donnant nettement à la signification d'histoire fantastique la nuance de mensonge.

On comprend peut-être mieux maintenant pourquoi une étude préliminaire des classifications et dénominations est nécessaire. Elle serait inutile si l'on s'en tenait aux critères proposés par G. Calame-Griaule : « *Seule une analyse rigoureuse se fondant sur des critères linguistiques, stylistiques et thématiques permettrait une définition valable de ces genres pour une culture déterminée*⁴. » Cette définition paraît cependant restrictive dès le moment où l'on veut suivre à la trace les différents genres et si l'on part du principe que chaque individu perçoit une même réalité de façon très personnelle. Peut-être est-il nécessaire de préciser ici que notre analyse porte autant sur le *faire* que sur le *dire*. Pour ce qui est du *faire*, le chercheur peut espérer l'organiser en participant à toutes les occasions de contage. Est-ce seulement possible ? En tout état de cause, ce même chercheur sera conduit à s'en remettre pour une part au *dire* des gens concernés. Dans notre optique, ce recours au *dire* n'est pas une faille, bien au contraire, si l'on constate l'importance de ces diverses paroles pour chacun de ceux qui les exprime. Il s'agit donc de discerner ce qu'est la réalité mais également ce qu'est cette réalité pour chacun des usagers. Pour lever toute ambiguïté, il faudrait dire que cette réalité n'existe qu'à travers ce qu'en disent les gens, qu'ils s'accordent ou non entre eux pour lui donner un sens non équivoque. A ce sujet, la réalité telle que la décrira le chercheur ne sera qu'une parole parmi d'autres. Nous allons donc ici un peu plus loin que L. Marin qui s'en tenait à « *l'organisation des groupements*⁵ ». Il semble utile en effet de connaître l'organisation de ces groupements et l'attitude individuelle face à cette organisation collective, les deux niveaux étant significatifs de quelque chose (voir *infra*, chapitre 2, 4^e partie).

Ainsi donc il a paru important de définir sérieusement les classifications spontanées, s'il est vrai qu'elles varient d'un groupe humain à l'autre et que ce n'est qu'avec les classifications propres aux usagers qu'on peut tenter d'aborder les règles de contage.

L'enquête sur les règles proprement dites consiste d'abord à recenser systématiquement et par genre, les

conditions d'usage de ce genre dans un groupe donné (village, ethnie). La situation du contage pouvant être plus ou moins institutionnalisée, on a donc recensé toutes les situations, institutionnalisées ou non. Ainsi on a collecté au même titre le contage à la veillée et les histoires racontées sur le chemin de la fontaine entre enfants, adolescents ou adultes.

La discussion ci-dessous ne porte que sur le conte populaire, étant entendu que des questions identiques doivent être posées pour les autres genres. On note cependant que le degré de difficulté peut varier dans l'établissement des règles d'un genre à l'autre. On pense ici aux proverbes ou aux devinettes pour lesquels il peut falloir plus de patience.

Dans un premier temps, on a recherché les occasions de contage pour lesquelles on a demandé une liste aux informateurs. Cette liste comporte si possible les situations institutionnalisées ou non. Ces situations portent-elles des noms spécifiques, lesquels et pourquoi? Toutes les situations peuvent ne pas être nommées et celles qui le sont, le sont pour des motifs variés. Certaines veillées sont dénommées à partir du travail que l'on y accomplit (ainsi la veillée d'effeuillage du maïs, la veillée de filage,...). D'autres termes renseignent sur certaines coutumes. Le terme *clacă* définit, en Roumanie, une veillée qui clôt un travail fait en commun dans les champs, par exemple. Ce même terme était appliqué à la part de travail que le paysan devait à son maître à l'époque féodale.

La discussion avec les informateurs ainsi que l'analyse des situations concrètes portent ensuite sur le lieu, caractère qui peut être étudié dans le plus grand détail. Où conte-t-on? Hors du village; dans le village? S'il s'agit du village, on essaye de préciser s'il s'agit du toit familial, d'un lieu spécial (en fonction de quoi), dans un quartier précis. S'il s'agit de l'extérieur du village, on note précisément l'endroit et la façon dont on le nomme. Dans la mesure du possible, on essaye de faire préciser, pour un édifice plus complexe, l'endroit précis où cela se passe et la répartition des gens les uns par rapport aux autres et par rapport à des aspects privilégiés par eux dans cet endroit.

Les justifications éventuelles données à ces règles peuvent conduire l'enquêteur à des éléments de culture fort divers. En Roumanie, par exemple, les participants à une veillée tendent à se répartir par

rapport au foyer, les plus jeunes étant les plus éloignés de celui-ci, souvent sans considération des liens de parenté qui peuvent unir certains d'entre eux.

A quel moment conte-t-on? Le jour, la nuit? Entre jour et nuit; à quels moments du jour et de la nuit? Dans la semaine, quand cela se situe-t-il? A quelle fréquence? A quelle période de l'année? Pour un même type de veillée, y en a-t-il simultanément dans le village?

De même que pour le lieu, on demande toutes les justifications qui peuvent sous-tendre l'éventuel système des règles. Ainsi en Roumanie, la tradition veut que les femmes ne filent pas le mardi soir, ce qui entraîne ce soir-là la suppression ou la transformation de certaines veillées. La justification donnée dans un premier temps est que le mardi est « *le jour des diables* ». Ici, on ne peut aller plus loin que cette indication dont une meilleure compréhension doit passer par d'autres analyses comme on le verra dans la deuxième partie de ce travail.

En dehors des questions de lieu et de temps, une série de questions se pose au sujet des participants. Une première question, globale, concerne les participants en tant que groupe. Qui participe et à quelle occasion? Pour chaque situation on établit si les présents sont des enfants, des adolescents, des adultes; des femmes, des hommes? Quelles sont les fonctions et statuts éventuels de certains, que ces statuts soient institutionnalisés ou non (griots, conteurs reconnus...). On peut noter également la provenance géographique des participants faisant apparaître, à ce niveau-là, homogénéité ou non. Vient-on de l'extérieur du village, vient-on de tel ou tel quartier?

Il nous a été donné d'assister à une veillée de femmes où nous étions le seul élément masculin à part un très jeune enfant habitant la maison et deux jeunes gens. L'un d'eux était étranger au village et le second était là pour introduire le premier auprès de ce cercle de femmes où l'étranger pouvait espérer trouver un parti. Ces deux jeunes gens ne sont d'ailleurs restés qu'un moment à cette veillée où ils n'avaient rien à faire, et ils le savaient bien. On note également les liens sociaux ou parentaux qui peuvent exister entre les participants. Enfants et adultes sont-ils ensemble à toutes les veillées? Les adolescents forment-ils des groupes autonomes, dans des situations de contage autonomes?

Ces questions sur les participants se posent également en situation non institutionnalisée. Cela concerne aussi bien enfants et adultes. Le contage entre enfants peut être fréquent en situation non institutionnalisée dans les sociétés où n'existent pas en tant que tels des groupes d'enfants ou d'adolescents, mixtes ou non. Pour ce qui est des adultes, on trouve également des échanges non institutionnalisés; par exemple cette rencontre entre trois voisins dans un village roumain. Deux d'entre eux se disputent pour le partage d'un champ et parlent d'aller à la juridiction de la ville pour se départager. Le troisième voisin les rencontre et argumente au moyen de contes facétieux pour les dissuader d'« *aller se faire plumer par le juge* ».

Au sujet des participants se posent des questions sur le conteur et les auditeurs. On peut tenter de définir ceux qui content à partir de critères traditionnels (sexe, âge, origine géographique, statut, fonctions, occupations). On peut de même définir les auditeurs, mais on peut également préciser, selon le cadre ethnique et culturel, si les fonctions de conteur sont nettement définies et si les auditeurs peuvent se transformer à l'occasion en conteurs et selon quelles modalités.

Enfin pour chaque circonstance on établit le répertoire en partant des formes connues de nous mais en n'oubliant pas les formes spécifiques. Selon les circonstances tous les genres de contes peuvent-ils apparaître; un genre est-il exclusif ou combiné avec chants ou jeux?

Il est certain qu'au fil des enquêtes on peut établir les règles de contage pour plusieurs genres à la fois, dans la mesure où une même situation verrait l'utilisation de plusieurs genres. On peut même, à la longue, établir pour une zone la distribution générale des genres.

Nous proposons ici un moyen pour organiser les divers renseignements recueillis à propos de chaque critère retenu (lieu, moment...). Car l'important est bien de mettre en corrélation les éléments recensés et non de les laisser à l'état brut, ce qui rendrait plus longue la découverte d'une éventuelle cohérence du système de distribution des genres. Pour cela un tableau a semblé la plus simple et la plus utile des manières.

Le tableau présenté à titre d'illustration concerne un village roumain étudié en 1972. Il constitue le regroupement des documents recueillis auprès des informateurs et des constatations directes que nous avons pu faire en participant à diverses situations de contage. De tels tableaux établis, accompagnés de tous les commentaires faits par les usagers sur les différents aspects, quatre types de recherche semblent pouvoir être menés. Il s'agit : des conditions sociologiques immédiates; des fonctions de la littérature orale; des corrélations symboliques dont les règles sont le point de départ ou un élément dans la chaîne des corrélations; des stratégies de la parole.

2. Analyse des règles du contage

On sait quelle part l'ethnolinguistique fait au contexte dans l'analyse des textes de littérature orale. C'est à mieux connaître ce contexte que vise l'étude des règles du contage. Pour les pièces de littérature orale ce contexte est d'abord constitué par les conditions immédiates d'usage.

Une lecture horizontale du tableau permet d'abord de comprendre la particularité de chaque situation. Cette particularité vient du choix bien précis que fait le groupe étudié au niveau de chaque condition. C'est à recenser les différents choix que l'étude des règles aboutit dans un premier temps. C'est à mettre en corrélation ces choix que l'on arrive ensuite. Le tableau portant sur le village de Valea Mică (Transylvanie) permet d'approcher de telles corrélations.

Dans un premier temps, on constate bien une différenciation des règles suivant les occasions de contage, et ce, à tous les niveaux. Les enfants et jeunes enfants participent à peu de veillées institutionnalisées. De fait, ils n'ont accès au conte qu'à la maison (à l'intérieur du village) ou en gardant les troupeaux en compagnie d'adultes. Si l'on compare la présence des enfants et le contenu véhiculé, on note l'unique moment où sont racontés les contes d'animaux. Ce moment concerne la famille restreinte (parents, enfants et souvent grands-parents paternels).

On tempérera légèrement ces règles en précisant que le tableau présenté ici n'indique que les situations institutionnalisées. Il est certain que les enfants ont accès aux contes par ailleurs (sur les chemins du

NOM	NATURE DU GROUPE	QUAND		OÙ	QUI CONTE	QUI ÉCOUTE	QUOI
		ANNÉE	SEMAINE				
Effeillage du maïs	groupe sans enfant	automne	soir	grange maison	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
veillée de travail	femmes	hiver	soir	maison	celle qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
veillée de filles	filles + garçons	hiver	soir	maison	celui qui sait	les autres	contes pornogra- phiques
veillée de filage	femmes	hiver	soir sauf mardi	maison	celle qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
garden- nage	jeunes et adultes	tout le temps	jour	champs	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
	famille restreinte	hiver	soir	maison	parents	enfants	contes merveilleux d'animaux
	hommes	sauf hiver	tout le temps	bergerie	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
	hommes	aux pauses		usine	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
	hommes	à l'occasion		hôpital	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux
	hommes	à l'occasion		armée	celui qui sait	les autres	contes merveilleux facétieux

Tableau. Village de Valea Mică (Roumanie) : règles du conte.

Nota : Dans ce tableau, le terme *facétieux* regroupe aussi contes réalistes et pornographiques.

village; à la récréation entre les heures de classe; plus récemment en lisant les recueils de contes).

On notera un autre fait significatif en mettant en corrélation la colonne *nature du groupe* et la colonne *lieu*. On constate l'existence de groupes homogènes sexuellement mais dont les lieux de rencontre sont différenciés : les femmes se rencontrent en tant que groupe dans le village. Pour les hommes, les rencontres se font à l'extérieur.

Un deuxième type de commentaire s'impose. Si le tableau note la présence des genres de contes et leur distribution respective, il n'en indique pas l'importance relative. C'est ici que des tableaux identiques dans leur principe et confectionnés pour d'autres éléments de littérature orale (légendes, devinettes...) peuvent se révéler utiles. On peut comparer, d'un tableau à l'autre, les éléments divers affectés à une même situation et se rendre compte si un genre a l'exclusivité ou non par rapport aux autres. On peut envisager aussi des simultanités privilégiées, par exemple entre devinettes et contes.

Pour le village de Valea Mică on a constaté ainsi l'importance certaine du conte lors de l'effeuillage du maïs, aux veillées de travail et de filage. On trouve en revanche moins de contes lors des veillées de filles. A cette occasion sont privilégiés chansons, jeux et jeux de langage. Le caractère spécifique de chacune des veillées explique cette utilisation particulière des éléments de littérature orale et leur part respective. Les veillées de filles sont des veillées d'initiation et de cours amoureuses : la performance collective y est nettement privilégiée. Ces veillées concernent des groupes pris en tant que tels (groupe des filles qui reçoit le groupe des garçons) et non des individus dans un groupe. On y trouve donc des pratiques et des genres qui permettent au groupe entier et solidaire de s'exprimer au même moment : c'est le cas des chants et des jeux. On pourrait suggérer ici la distinction entre répertoires à performances collectives et répertoires à performances individuelles. On peut ranger ainsi les contes dans le deuxième type de répertoire.

Si l'on peut superposer différents tableaux pour un même village, on peut également comparer les tableaux de plusieurs villages. On peut ainsi arriver à savoir si d'un village à l'autre, voire d'une région à l'autre, le modèle des règles de contage est identique

ou non. En cas de non-identité on peut se demander si l'on a affaire à deux modèles distincts ou si l'un d'eux a évolué.

Quant aux conditions sociologiques immédiates, le tableau peut permettre d'aborder un dernier point : celui de la conformité de chacun des usagers au modèle que ce tableau définit.

Le tableau est bien le résultat des réponses données par les informateurs et des constatations faites par l'enquêteur. Au niveau des réponses des informateurs, il est plus juste de dire qu'un tel tableau est un dénominateur propre à un groupe. Les règles du contage sont celles qu'admet le plus grand nombre d'usagers, ce qui ne signifie pas qu'une personne n'innovera pas sur un point, tout en respectant à peu près l'ensemble des règles. Si l'on définit l'ensemble des règles comme un modèle réel mais moyen, on pourra pour chaque individu, conteur ou non, considérer son degré de conformité au modèle dominant ou au modèle moyen. Ce degré de conformité pourra être analysé dans le détail.

Dans le village de Breb (Maramureș, Roumanie), on a pu constater qu'une mère et ses enfants ne doivent pas échanger de contes pornographiques. Cette règle n'était cependant pas respectée absolument par certaines et en particulier par l'une d'elles qui ne se gênait pas pour dire des contes pornographiques en présence de ses enfants et de sa propre mère (celle-ci marquait cependant sa désapprobation). Mais il était à peu près impossible pour ces enfants de raconter un conte pornographique en face de leur mère.

En résumé, les règles du contage, dénominateur commun, constituent un miroir parmi d'autres miroirs; un miroir où l'on peut contempler l'image moyenne que se donne un groupe humain; un miroir qui permet de refléter aussi les particularités propres aux individus de ce groupe, leur conformité au modèle.

L'enquête sur les règles du contage permet d'aborder également la question des fonctions de la littérature orale. Si une telle enquête ne livre pas toutes les réponses à ce sujet, du moins fournit-elle bon nombre d'indices.



Breb, Roumanie : la maison, centre unique des veillées d'hiver.
Ph. Françoise Alvarez-Pereyre.

Breb, Roumanie : une jeune conteuse, qui transgresse souvent les règles du contage. Photo Frank Alvarez-Pereyre.

Breb, Roumanie : l'hiver tous les hommes sont au village; mais ils n'ont pas de veillées propres, contrairement aux femmes. Photo Françoise Alvarez-Pereyre.



C'est en particulier au sujet des fonctions de la littérature orale que les comparaisons entre enquête avec informateurs et enquête sur le vif sont utiles. Ainsi les informateurs roumains présentent-ils systématiquement le contage aux veillées comme un divertissement. Lors des veillées de travail, à l'écoute des contes, les participants peuvent continuer à filer ou à confectionner des chapeaux sans s'endormir. Les mêmes contes peuvent se retrouver à la veillée familiale; lors de telles veillées c'est plutôt le caractère esthétique des contes qui est souligné.

Il est intéressant d'analyser la pluralité des fonctions pour un même conte. Un conte a-t-il une fonction propre à chaque situation? Les fonctions se superposent-elles, les unes plus immédiates, affichées; les autres tues? On note, pour le village de Breb en Roumanie, la présence des mêmes contes aux veillées familiales et à certaines des leçons dispensées à l'école traditionnelle (avant 1940-45). À l'école, les contes subissent une utilisation explicitement pédagogique, tandis qu'en famille, il n'est pas question de cet aspect pédagogique, mais du caractère esthétique. Les familles déniaient d'ailleurs la fonction pédagogique aux contes qu'elles racontent à leurs enfants, bien que ce caractère existe de fait puisqu'il est exprimé à l'école.

En fait on pourrait parler d'une part de fonctions différenciées en fonction de l'âge de l'auditeur et ce pour un même conte. D'autre part, on doit distinguer des fonctions explicites et des fonctions implicites. Sur ce point on peut ici se souvenir des enseignements tirés de l'enquête sur les classifications et dénominations des genres (voir *supra*, chapitre 1). Cette enquête avait conduit à constater l'origine slave du terme employé comme terme générique (*povești*). Cette origine évoquait l'acte de connaître et c'est toute la littérature orale qui était concernée. Ce rappel des dénominations enrichit en fait l'hypothèse de la superposition des fonctions.

C'est également au sujet des fonctions que l'on peut reparler de la comparaison éventuelle des tableaux de plusieurs villages. On est ainsi amené à constater l'absence d'utilisation explicitement pédagogique des contes à Valea Mică. On constate cependant l'utilisation des contes d'animaux dans ce village. Or ce sont les mêmes contes qui subissent un traitement explicitement pédagogique à Breb. Que dire de cela sinon que l'on peut émettre l'hypothèse de la fonction implicitement pédagogique de tels

contes à Valea Mică, ce que confirme par la suite l'étude des contenus des contes?

On trouve déjà dans l'article de G. Calame-Griaule une étude des rapports entre règles du contage et textes oraux. Sans parler des textes et de leur signification éventuelle à la lumière des règles du contage, L. Marin notait de son côté: « Si l'on réussit à expliquer [les] interdits on pénètre mieux la nature de l'institution et son pourquoi⁶. » À l'usage on a pu vérifier le bien-fondé de l'hypothèse selon laquelle les règles et interdits ne sont pas fortuits et qu'au contraire ils donnent les éléments qui permettent de déceler une signification symbolique sous-jacente aux simples conditions sociologiques.

G. Calame-Griaule analysait le rapport entre un texte pris dans son ensemble et ses conditions d'usage⁷. Peut-on aller plus loin? Peut-on mettre en rapport un texte dans son détail et l'analyse des règles?

Considérons deux exemples pour ce type de mise en relation. On relève que les veillées de filage n'ont pas lieu le mardi soir pour la raison que le mardi est le jour des diables, ainsi que le disent les informateurs. On ne peut s'empêcher, en l'absence d'autres informations directes, de penser au texte de certains contes merveilleux roumains qui mettent en scène des diables d'une part; qui évoquent des activités de filage d'autre part.

Une étude parallèle à celle des règles du contage et portant sur le contenu et la signification de certains contes roumains a permis de considérer que les diables seraient un terme mis en équivalence symbolique à la place des jeunes garçons en âge de se marier. Par ailleurs l'activité de filage semble avoir une portée symbolique non équivoque. L'analyse de certains passages de contes merveilleux en liaison avec les pratiques et les incantations utilisées lors des veillées de filles fait songer au filage comme symbole des activités sexuelles. Or il est curieux de noter la présence simultanée, le mardi soir, du filage — interdit — et celle postulée explicitement, des diables, c'est-à-dire des jeunes garçons en âge de se marier. Que faut-il comprendre ici?

Sans la mention du filage interdit, seule serait notée la présence de ces jeunes garçons. Mais on doit supposer que c'est un caractère précis de leur présence qui est en cause, c'est-à-dire leur puissance

sexuelle puisqu'il est interdit aux femmes de filer (niveau explicite) ou encore d'avoir symboliquement des rapports sexuels avec des jeunes gens non mariés, mais mûrs sexuellement (niveau implicite). Cette analyse, qui constituait seulement une hypothèse pendant un certain temps, sembla devoir s'avérer judicieuse lorsqu'un informateur ajouta au sujet du mardi soir qu'il s'agit du soir où les diables sont « *puissants* », « *ont plus de pouvoir* ». Puissance sexuelle ou pouvoir social? Il faut supposer de toute façon que les diables-garçons n'inquiètent pas les filles et les femmes les autres soirs de la semaine, et ce, à l'intérieur des limites du village. Mais le soir où les diables-garçons sont dits puissants, les femmes se soustraient à leur activité, annulant symboliquement le rapport sexuel⁸.

Le deuxième exemple n'est pas totalement extérieur à celui qui vient d'être développé. Il s'agit ici en effet du pouvoir social dans le village. On notera d'abord l'assertion d'une informatrice : « *les diables sont puissants au moulin des diables* », ce que disent aussi certains contes. Ce moulin est toujours situé à l'extérieur du village et l'imagination le situe en général très loin de ce même village. L'analyse de contes merveilleux roumains nous a amené à constater que les femmes des villages roumains postulent symboliquement leur pouvoir dans le village, pouvoir dont les hommes seraient dépossédés. Une partie des hommes (les jeunes gens) est symbolisée sous les traits des diables, puissants également à l'extérieur du village (sauf le mardi soir, justement). Pour le reste des hommes, on remarque à la lecture des règles du contage qu'au moins au niveau de la littérature orale ces hommes, en tant que groupe spécifique, sont exclus du village.

On comprendra donc maintenant ce qu'on a appelé des corrélations symboliques et la place qu'on assigne aux règles du contage. A la base des corrélations symboliques, il peut y avoir ce passage à la métaphore réalisé entre les termes garçons et diables. Et l'ethnolinguistique qui travaille en partie sur le sens des textes, des paroles, peut recenser ainsi dans une culture les multiples métaphores qui peuvent y circuler. Ces métaphores circulent justement à travers tout un réseau de conditions sociologiques. Les métaphores, du type diable-garçon, ne sont pas gratuites et sont l'expression de préoccupations propres à un groupe.

La mise en corrélation symbolique permet pour un item donné ou pour une figure métaphorique donnée, de suivre les traces de cette métaphore ou de ses constituants à travers les multiples niveaux et moments du groupe; de mettre en corrélation les divers investissements linguistiques, matériels, culturels de ces constituants et de définir des images symboliques plus ou moins vastes, qui sont autant d'accès à une culture donnée. En ce sens l'analyse des règles du contage offre la possibilité d'avoir accès à l'un des contextes dans lequel peut passer et s'investir l'une ou l'autre des figures métaphoriques ou l'un de ses constituants.

On a déjà remarqué que le tableau des règles de contage définissait l'image du consensus le plus général à l'intérieur des usagers. Le tableau se présente comme une moyenne pour une communauté toujours en mouvement. Il est certain que ces règles subissent des variations dans le temps au même rythme que les variations du groupe. Ou au contraire, que ces règles restent l'expression du consensus et que certains usagers n'y souscrivent pas pour diverses raisons...

L'enquête sur les règles de contage permet cependant d'aborder un phénomène supplémentaire qui semble poser un problème qui ne se limite pas au cadre strict des règles du contage mais que l'établissement de celles-ci a permis de noter.

Les enfants des villages ont fait partie des informateurs interrogés au sujet de ces règles. Il est arrivé, dans certains villages que les enfants postulent des règles qui n'existaient pas. Ils ont voulu faire croire qu'ils participent à toutes les veillées, ce qui n'est pas le cas comme l'ont dit les adultes et comme nous avons pu le constater en participant à des veillées. Soumis qu'ils sont à des règles relativement strictes, les enfants en postulaient d'autres et ces dernières n'avaient d'existence que par la parole. On a pu constater un autre phénomène, sinon similaire, du moins parallèle dans son dynamisme. A la lecture des règles du contage, on note la possibilité qui s'offre aux usagers de raconter, selon les situations, plusieurs genres de contes. Sur le moment on choisira tel ou tel genre, on alternera... En participant aux veillées des villages roumains, on a pu analyser les épisodes qui ont le choix des sujets pour objet. A ces moments diverses personnes peuvent s'opposer au sujet des contes à dire, à ne pas dire. Il était évident que les faits de fabulation, ces faits de parole que

sont les contes étaient l'objet d'enjeux plus ou moins sévères. De telles situations provoquent commentaires.

Certes les choix possibles, lors d'une veillée, sont bien soumis à un consensus social auquel chaque individu est soumis. Et L. Marin insiste là-dessus à juste titre⁹. Mais il est certain que chaque individu est amené à réagir en son nom propre comme nous avons pu le constater. Il fut symptomatique par ailleurs de mettre en rapport les attitudes verbales de certains conteurs lors du choix des contes à la veillée et la nature même de leur répertoire personnel. Les liens étaient étroits et cohérents y compris au niveau des valeurs profondes auxquelles ils se référaient dans les deux cas. A un deuxième degré il est apparu que ces jeux de parole sont à considérer comme des investissements linguistiques pour quelque chose que les paroles ne précisent pas, souvent. L'enjeu de ces paroles est ailleurs et ces paroles sont à leur façon autant d'éléments, linguistiques, d'une stratégie qui à travers le langage essaye de réaliser l'enjeu profond propre à un individu ou à un groupe.

Dans le cas des femmes qui postulent symboliquement leur pouvoir sur le village, leur « parole » est l'expression de fantasmes qui sont eux-mêmes à relier à des conditions socio-culturelles précises. Dans le cas des enfants qui postulent leur présence à toutes les veillées on voit aussi apparaître ce qu'on pourrait appeler des fantasmes d'identification. Il en va de même pour cette vieille conteuse qui, lors d'une veillée, s'oppose à des plus jeunes au sujet des contes que l'on va raconter.

Contes et paroles sont autant d'expressions linguistiques de stratégies individuelles ou collectives plus fondamentales. La parole est ici directement dotée d'une efficacité sociale. A l'issue de cette réflexion sur les règles du contage on est amené à se poser la question plus générale des constituants et processus proprement linguistiques de stratégies de la parole dont il n'est pas sûr que l'importance soit négligeable pour l'intelligence des individus et des groupes humains. Il est certain par ailleurs que ces processus proprement linguistiques doivent être analysés dans un rapport étroit avec les conditions dans lesquelles ces phénomènes de parole sont exprimés ainsi qu'avec leur finalité.

F.A.-P., Paris

► NOTES

1. Geneviève CALAME-GRIAULE, Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines, in B. POTTIER, L'Ethnolinguistique, *Langages*, 1970, n° 18, Paris, pp. 22-47.

2. Frank ALVAREZ-PEREYRE (à paraître), *La fonction pédagogique du conte populaire en Roumanie*, Paris, S.E.L.A.F., 360 p. (Coll. Langues et Civilisations à tradition orale).

3. Roland BARTHES, Introduction à l'analyse structurale des récits, *Communications*, 1966, n° 8, Paris, p. 22, note 3. Claude LÉVI-STRAUSS, La structure et la forme, in *Anthropologie Structurale Deux*, Paris, Plon, 1973, p. 253; Louis MARIN, *Les Contes Traditionnels en Lorraine. Institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles*, Paris, Jouve, 1964, 168 p. D. FABRE et J. LACROIX ont réédité la tentative de L. MARIN dans leur communication au VI^e Congrès International de langue et littérature d'oc et d'études franco-provençales, Montpellier, 25-30 août 1970 : Les institutions de transfert de la littérature orale en bas Languedoc.

4. Geneviève CALAME-GRIAULE, *art. cit.*, p. 24.

5. Louis MARIN, *op. cit.*, p. 6.

6. *Ibid.*, p. 13.

7. Geneviève CALAME-GRIAULE, *art. cit.*, pp. 27 et sq.

8. On ne peut ici redonner l'intégralité de notre raisonnement et de notre analyse, intégrés dans notre travail déjà cité.

9. Louis MARIN, *op. cit.*, pp. 13 et sq.